

Elections Législatives du 12 Mars 1978

3e Circonscription de la Réunion



Candidat : **Marcel CERNEAU**

Suppléant éventuel : **Docteur Michel ANDRÉ**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chers Compatriotes,

J'ai décidé de solliciter le 12 mars 1978, les suffrages des électrices et des électeurs de la 3e Circonscription, **c'est-à-dire les vôtres**, en vue du renouvellement de mon mandat de Député à l'Assemblée Nationale avec comme suppléant éventuel, le Docteur Michel ANDRÉ, Chef de Service à l'Hôpital de Saint-Pierre.

Ma candidature est motivée par :

1° - **Mon désir de continuer à travailler pour vous servir** en mettant à la disposition des Réunionnaises et des Réunionnais le capital d'expérience et de relations qui m'a permis d'obtenir des réalisations grandioses, comme celle de l'aménagement du Bras de la Plaine et du Lycée du Tampon, pour ne citer que ces équipements.

2° - **La nécessité de se dresser contre une investiture donnée de Paris** à un candidat **unique** venu d'ailleurs par les Etats Majors de partis politiques dont certains sont absolument inconnus de vous, **ce qui supprime votre liberté de choisir**, au mépris des règles démocratiques les plus élémentaires, **et de votre dignité de citoyens français** dans un Département Français.

3° - Le souhait manifesté par les Maires de la 3° Circonscription, le 2 Septembre 1977 à Saint-Pierre, renouvelé le 10 novembre 1977 à Saint-Denis, de me voir solliciter encore une fois vos suffrages. A cela s'ajouterait le souhait exprimé par Michel Debré au nom du R. P. R. le 18 Septembre 1977 à Saint-Pierre par cette phrase : **«qu'il soit longtemps parmi nous et au rang qu'il occupe»**.

Je n'analyserai pas les revirements constatés depuis. Chacun sait qu'ils proviennent de pressions exercées sur des élus qui sont pour la plupart responsables de gestions administratives.



MES RÉFÉRENCES

Je suis le fils d'un Instituteur. J'ai donc des origines modestes et en suis fier.

Après des études au Lycée de Saint-Denis et ensuite à Paris, je suis entré au Service des Travaux Publics de l'Epoque à la Réunion, pour occuper après avoir franchi les différents échelons de cette administration le poste de :

Directeur des Travaux Publics, du Chemin de Fer et du Port de la Réunion.

Sur la demande de nombreux Maires, je me suis présenté aux élections sénatoriales de 1955 et par la suite aux élections législatives de 1957 à 1973.

Au plan local, je suis Conseiller Général depuis 1964 et ai occupé les postes de **Président du Conseil Général,** Président de la S. I. D. R., Président du Comité d'Expansion Economique et Social et **Président du Conseil Régional de 1973 à 1978.**



LE BILAN DE LA LEGISLATURE

La majorité parlementaire à laquelle j'ai appartenu, présente à la fin de cette législature un bilan nettement positif, dont je rappellerai l'essentiel :

— Le maintien de l'indépendance de la France dans le monde;
— Une croissance continue avec une industrie compétitive;
— Un niveau de vie en amélioration constante;
— La **consécration de la femme** dans la société moderne :
  Installation de déléguées féminines régionales
  Accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité
  Suppression des discriminations

De nombreuses lois et décrets (46 au total) ont **amélioré la condition féminine.**

— **Un immense effort** consenti par la **nation** en faveur des familles. L'ampleur de l'aide à la famille situe la France au 1e rang des pays occidentaux sans compter l'Education et la Santé.

— Augmentation du **revenu minimum** pour les **personnes âgées.**

Ces différents avantages, mis en place progressivement, n'ont pas toujours permis de prendre conscience de **l'ampleur de l'effort consenti.**

- La réforme de l'aide au logement;
- Une plus grande justice en matière de revenu;
- L'amélioration de la situation des travailleurs manuels;
- **Le développement de l'Equipement pour les Sports et Loisirs;**
- La même retraite pour les anciens combattants de 39-45 et pour leurs camarades de 14-18;
- La loi sur l'élection des Membres du Parlement Européen au suffrage universel;
- **Les différents décrets d'incitation à l'emploi des jeunes.**

AU PLAN RÉUNIONNAIS

A) LE SOCIAL : L'effort de l'Etat dans le domaine social a été **exceptionnel** dans les D. O. M.

Prestations sociales :

— Accroissement de 15 % du nombre des bénéficiaires des prestations familiales;

— Mise en place de nouvelles prestations : allocations logement, allocations femmes seules, allocations parents isolés, rentrée scolaire, **complément familial qui remplace les allocations de salaire unique, frais de garde et mère au foyer.**

— Projet de mise en place **l'Assurance-maladie des non-salariés** en cours d'élaboration;

Enorme effort fait par le Ministère de **l'Education,** au niveau des **équipements, du fonctionnement, des bourses** et des transports.

L'habitat très social

B) L'ECONOMIE : Nationalisation de l'Electricité ayant permis équipement **Rivière de l'Est et abaissement** des tarifs; Continuation de l'irrigation par le Bras de la Plaine. **Le plan de relance de l'Economie sucrière.** Le lancement du **plan d'Aménagement des Hauts de l'Ile.** L'intégration complète dans la CEE avec le FEOGA orientation. L'économie montagnarde, etc... Cette liste comme pour le social n'est pas exhaustive.



L'AVENIR

Le changement dans la continuité.

Nous devrons lutter pour :

a) l'extension de tous les textes sociaux pris pour la Métropole et avec la même date d'application, dans un souci de simple justice sociale;

b) la mise en **place de l'assurance-maladie** pour les artisans et les commerçants dès cette année;

c) l'alignement du montant du complément familial sur celui en vigueur en Métropole et l'amélioration des critères d'attribution;

d) l'extension de tous les textes concernant l'économie montagnarde et notamment les **aides aux jeunes agriculteurs;**

e) l'adaptation des **prélèvements communautaires** à la situation réunionnaise. L'augmentation des revenus agricoles étant une **exigence politique,** il est essentiel que le **Plan d'Aménagement** des Hauts se réalise sans discontinuité et suivant le calendrier prévu;

f) Il est impératif que le **très grave problème de l'emploi** soit **la priorité des priorités** dans la prochaine législature. Il est nécessaire que dès 1978, le Gouvernement sorte des **«sentiers battus»** et porte le taux de croissance à la Réunion au niveau qu'il conviendra pour **stopper le chômage, amorcer la décrue** et permettre le saut hors de la crise de l'emploi.



VOUS QUI ETES

POUR la liberté des électeurs

POUR une propreté politique et morale

POUR l'incitation à une véritable parenté responsable et une aide efficace aux femmes en détresse.

POUR *le financement par l'Etat des charges allocations familiales et sécurité sociale qui pèsent sur les productions.*

POUR la réduction des frais de transports extérieurs qui alourdissent les coûts et freinent l'emploi

CONTRE la dictature des partis qui voudraient imposer un député dans la 3e Circonscription.

CONTRE la dégradation de notre société

CONTRE le danger moral de certaines lois trop permissives.

CONTRE l'abandon de principes essentiels qui sont à la base de la morale laïque aussi bien que religieuse

CONTRE la paperasserie envahissante (déclaration et contrôle de toutes sortes.)

VOTEZ Marcel CERNEAU

Député sortant Membre du Conseil de l'Europe

Candidat

Docteur Michel ANDRÉ

Remplaçant

IMP. CHANE - PANE ST PIERRE